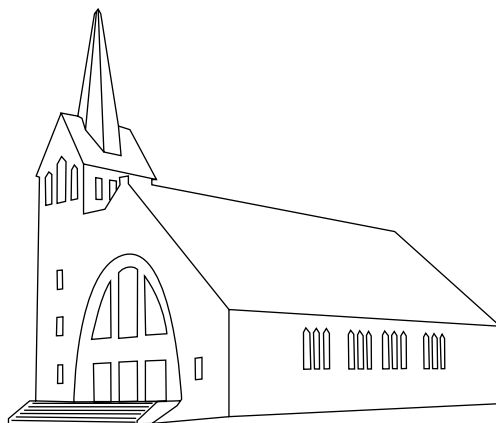


# Le Jaseur

Bulletin municipal de Saint-Valérien



## — SOMMAIRE

- 01 **Organismes communautaires**  
Centre communautaire, Biblio-FabLab, Corporation des sports et loisirs
- 07 **Informations municipales**
- 10 **Avis public**

SYLVIE LEDRU, AGENTE COMMUNAUTAIRE

## ORGANISMES RECONNUS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

**L**e centre communautaire de Saint-Valérien a pour mission d'accueillir tout OBNL\* proposant des activités et contribuant ainsi à la vie du village (accès aux salles sur réservation pour rencontres, événements, par exemple).

Vous faites partie d'un OBNL qui n'est pas encore



**Bureau municipal**  
181 route Centrale  
418 736-5047

inscrit sur la liste des organismes reconnus du centre communautaire, veuillez me contacter au 418-736-5047 #4 ou par courriel à l'adresse suivante : [centre.communitaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca](mailto:centre.communitaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca)

La marche à suivre vous sera indiquée pour faire une demande de

reconnaissance auprès du conseil d'administration du centre communautaire.

Au plaisir de vous accueillir,  
*Sylvie Ledru* / *Agente communautaire*

*\*OBNL : organisme à but non lucratif*

---

PATRICK MORIN, PRÉSIDENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

## LIQUIDATION DU MOBILIER LITURGIQUE

**C**hers concitoyens,  
Ceci est le dernier avis concernant la liquidation du mobilier liturgique.

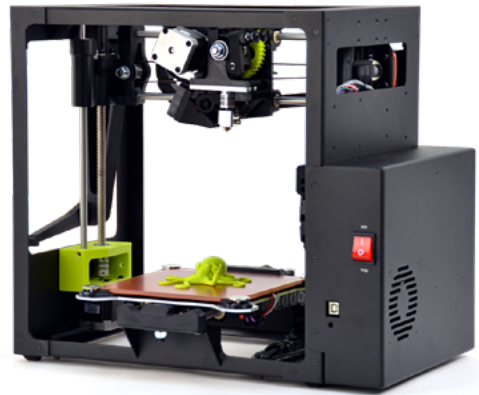
Il reste deux pièces pour lesquelles il est encore possible de faire une offre (encan à l'aveugle, à la meilleure offre):

- la croix se trouvant dans le chœur du centre communautaire. Elle sera démontée prochainement. L'enlèvement de la pièce devra se faire par l'acquéreur le jour même

du démontage (date à venir),

- un meuble situé dans l'ancien local de la Fabrique est aussi disponible pour récupération de bois. Le démontage devra être fait par l'acquéreur.

Les offres devront être adressées à l'agente communautaire, les 4 et 5 juillet de 8h30 à 16h30 sur place, par téléphone (418 736 5047 #4) ou par courriel [centre.communitaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca](mailto:centre.communitaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca).



LE COMITÉ BIBLIO-FABLAB

## HORAIRE ESTIVAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

**H**oraire estival de la bibliothèque :

- les mardis et jeudis de 13h à 16h
- les mercredis de 18h30 à 21h30  
(Biblio+FabLab)

Fermeture du 19 juin au 3 juillet (Biblio) et du 24 juillet au 6 août 2022 (Biblio+FabLab).

Comme chaque année, nous aurons le plaisir d'accueillir une animatrice du Club de lecture d'été Desjardins. Le thème propo-

sé cette année est : Au temps des hommes de cro-magnon!  
L'activité sera offerte le mercredi, l'horaire est à venir. Les inscriptions ne sont pas nécessaires, il suffit de se présenter à l'activité.

Pour vous tenir informé.e.s, n'hésitez pas à consulter notre page facebook :

<https://www.facebook.com/Biblio-FabLab>

Le comité Biblio-FabLab

DIANE LECLERC, CORPORATION DES SPORTS ET LOISIRS DE ST-VALÉRIEN

## PROGRAMMATION ESTIVALE POUR LES JEUNES!

**L**a Corporation des sports et loisirs offrira cet été une programmation d'activités régulières aux jeunes de 5-12 ans de Saint-Valérien au Centre communautaire ou à l'extérieur. L'inscription sera requise avant le 24 juin 2022 en complétant le feuillet d'inscription ci-dessous et en le rapportant à la bibliothèque, à l'école Saint-Rosaire ou à l'épicerie du village avec le montant joint pour l'été. Un montant de 10\$ par thématique est requis pour l'été. A titre d'exemple, si votre enfant souhaite participer à 3 de ces activités tout au long de l'été, un montant de 30\$ devra être ajouté dans l'enveloppe cachetée.

Au plaisir de recevoir vos inscriptions!

*Diane Leclerc,*  
Corporation des sports et loisirs de  
St-Valérien



PROGRAMMATION ESTIVALE SAINT-VALÉRIEN

MARDI 10H: BRICOLAGE AU GAZEBO AVEC CATHERINE!

MARDI 14H: CRÉATION À LA BIBLIO AVEC SYLVIE!

MERCREDI 10H: JONGLERIE AVEC JÉRÉMY!

MERCREDI 18H30: HIP HOP AVEC ALEXANDRA!

JEUDI 10H: À LA FORÊT NOURRICIÈRE AVEC CATHERINE!

JEUDI 10H: SOCCER AVEC JÉRÉMY!

JEUDI 14H: ROBOTIQUE AVEC SYLVIE!

VENDREDI 10H: CUISINE TON DINER AVEC VALÉRIE!

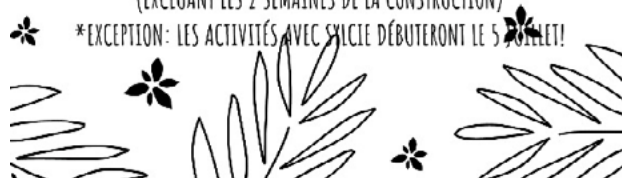
10\$/THÉMATIQUE/ENFANT POUR L'ÉTÉ!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 24 JUIN À L'ÉCOLE, BIBLIO OU À L'ÉPICERIE!

TOUTES LES SEMAINES DU 27 JUIN AU 19 AOÛT \*

(EXCLUANT LES 2 SEMAINES DE LA CONSTRUCTION)

\*EXCEPTION: LES ACTIVITÉS AVEC SYLVIE DÉBUTERONT LE 5<sup>e</sup> FEUILLET!



Nom de l'enfant :	Nom de l'enfant :	Nom de l'enfant :
Âge :	Âge :	Âge :
Num. de tel :	Num. de tel :	Num. de tel :
<input type="checkbox"/> Bricolage	<input type="checkbox"/> Bricolage	<input type="checkbox"/> Bricolage
<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Création
<input type="checkbox"/> Jonglerie	<input type="checkbox"/> Jonglerie	<input type="checkbox"/> Jonglerie
<input type="checkbox"/> Hip Hop	<input type="checkbox"/> Hip Hop	<input type="checkbox"/> Hip Hop
<input type="checkbox"/> A la forêt nourricière	<input type="checkbox"/> A la forêt nourricière	<input type="checkbox"/> A la forêt nourricière
<input type="checkbox"/> Soccer	<input type="checkbox"/> Soccer	<input type="checkbox"/> Soccer
<input type="checkbox"/> Robotique	<input type="checkbox"/> Robotique	<input type="checkbox"/> Robotique
<input type="checkbox"/> Cuisine	<input type="checkbox"/> Cuisine	<input type="checkbox"/> Cuisine
Montant total :	Montant total :	Montant total :
Signature du parent :	Signature du parent :	Signature du parent :

JEAN-YVES POIRIER, TRÉSORIER DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

## BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2021

REVENUS	2020	2021
Solde au 31 décembre 2019 et 2020	10 770,49 \$	13 663,95 \$
Transfert municipalité pour l'agent communautaire	18 480,00 \$	11 000,00 \$
Subvention FDR	6 000,00 \$	5 902,00 \$

Démarche Mada		2 625,00 \$
Politique Familiale		2 375,00 \$
Club 50 ans pour travail de Geneviève	1 540,00 \$	
Location des salles du centre communautaire	3 172,50 \$	1 405,00 \$
Ristourne de la caisse	13,18 \$	9,23 \$
Revenu Québec remboursement	45,23 \$	
Administration cotisation 50 ans et les Fermières	500,00 \$	
Grandes Gueules		341,51 \$
Subvention Covid	2 500,00 \$	
Emploi Canada (Malika et Pier Alexandre)	4 002,00 \$	4 045,00 \$
Terrain de jeu subvention de 2019		500,00 \$

<b>Total :</b>	<b>47 023,40 \$</b>	<b>41 866,69 \$</b>
----------------	---------------------	---------------------

<b>DÉPENSES</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Salaire de l'agent communautaire		
Salaire de Geneviève	8 061,53 \$	
Salaire Diane	700,97 \$	
Salaire Isabelle	9 628,78 \$	14 092,92 \$
Salaire de Sylvie		2 710,24 \$
Salaire de Noémi		2 500,00 \$
Revenu-Québec	3 498,98 \$	3 269,07 \$
Revenu-Canada	1 375,11 \$	1 054,81 \$
Dossier CNEST	54,61 \$	64,99 \$
<b>Total des salaires</b>	<b>23 319,98 \$</b>	<b>23 692,03 \$</b>

Administration (frais de caisse et imma-

triculation NEQ)	141,75 \$	661,45 \$
Location	1 889,36 \$	1 674,48 \$
Matérielle en partage	1 592,15 \$	
Camp de jour	1 775,00 \$	
Grandes Gueules		591,22 \$
Covid	586,77 \$	
Emploi Canada (Malika et Pier Alexandre)	4 054,44 \$	4 022,30 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>33 359,45 \$</b>	<b>30 641,48 \$</b>
Revenus	47 023,40 \$	41 866,69 \$
Moins les dépenses	33 359,45 \$	30 641,48 \$
<b>Solde en caisse au 31 décembre :</b>	<b>13 663,95 \$</b>	<b>11 225,21 \$</b>

*Jean-Yves Poirier*, trésorier du centre communautaire



# INFORMATIONS MUNICIPALES

ROBERT SAVOIE, MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2021

**C** Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2022, je fais rapport aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Valérien des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tels que vérifiés par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l).

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 108 684 \$, résultant de revenus de fonctionnement de 1 595 262\$, moins les charges de 1 680 938 \$ plus les éléments de conciliation de 194 360 \$, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Le détail des charges après ventilation de l'amortissement sont :

- Administration générale : 235 784 \$
- Sécurité publique : 222 526 \$

- Transport : 560 048 \$
- Hygiène du milieu (eaux usées, matière résiduelle): 241 784 \$
- Santé et bien-être : 5 850 \$
- Aménagement, urbanisme et développement : 103 647 \$
- Loisirs et culture: 239 218 \$
- Frais de financement 72 081 \$

Comme le prévoit l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépense annuelles attribuées aux membres du conseil municipal pour l'année 2021 :

- La rémunération du maire a été de **7,371.60\$** et l'allocation de dépenses **3,685.75\$**.
- La rémunération de chaque conseiller a été fixée à **2 457.20\$** et l'allocation de dépenses à **1,228.55\$**.

Un règlement établissant une rémunération additionnelle pour toute présence à différents comités, de 20\$ ou 30\$ par réunion, dépendamment du type de comité, est en vigueur.

Outre cette rémunération, le maire



(et/ou remplaçant) a reçu à titre de membre du conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette une rémunération annuelle de **6,717.80\$** et une allocation de dépenses de **2,379.42\$**.

En 2021, la municipalité a débuté l'aménagement de la bibliothèque municipale et scolaire pour un montant de 144,899\$ avec une subvention de 101,400\$ du Ministère de la Culture et des Communications.

Des travaux d'amélioration des chemins municipaux ont été réalisés et subventionnés en partie par des subventions du Ministère des Transports.

La dette à long terme à la charge de la Municipalité s'élève à 563 427\$ et de 1 430 584\$ à la charge du gouvernement du Québec.

Tel que précisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la

situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Pour l'année 2022,**

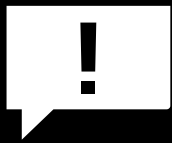
Le conseil municipal va poursuivre ses actions concernant les principaux dossiers suivants :

- La poursuite de la vente des terrains du quartier Habitation durable;
- La consolidation des activités du Centre communautaire de Saint-Valérien;
- La poursuite du projet d'aménagement de la bibliothèque municipale et scolaire subventionnée à 70% par le ministère de la Culture et des Communications;
- Le remplacement du ponceau du 5e rang ouest;
- L'aménagement de locaux pour la mise en place d'un service de garde temporaire en collaboration avec le

CPE L'Aurore boréale;  
- Le début des travaux de réfection  
de la patinoire en une enceinte  
multisport quatre saisons  
- La mise à jour du Plan de dévelop-

pement durable.

*Robert Savoie*, maire  
Municipalité de Saint-Valérien



# AVIS PUBLIC

## QUÉBEC, MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN, M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE

**A** ux personnes intéressées  
par un projet de règle-  
ment # 2022-347 modifiant  
le règlement de zonage 2013-  
270 pour la municipalité de  
Saint-Valérien afin de changer  
les dimensions d'une zone.

AVIS PUBLIC est donné de ce  
qui suit :

Lors d'une séance tenue le 6 juin  
2022, le conseil a adopté le projet

de règlement # 2022-347 mo-  
difiant le règlement de zonage  
2013-270 pour la municipalité de  
Saint-Valérien afin de changer les  
dimensions d'une zone.

1. **Une assemblée publique de  
consultation** aura lieu le 11 juillet  
2022 à compter de vingt heures,  
à la salle du conseil située au 181,  
route Centrale à Saint-Valérien.  
L'objet de cette assemblée est de  
présenter le projet de règlement  
# 2022-347 ayant pour objet de

changer les dimensions d'une zone dans le règlement de zonage. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture et sur le site web de la municipalité. Le projet de

règlement concerne le retrait du lot 5 243 545 de la zone 110-Rf pour l'inclure dans la zone 113-P, afin d'agrandir le cimetière.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN,  
CE 22<sup>e</sup> JOUR DE JUIN 2022.

-----  
*Marie-Paule Cimon*, directrice  
générale et greffière-trésorière

---

**A** ux personnes intéressées par un projet de règlement # 2022-346 modifiant le plan d'urbanisme 2013-269 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer les dimensions d'une aire d'affectation.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 6 juin 2022, le conseil a adopté le projet de règlement # 2022-346 modifiant le plan d'urbanisme 2013-269 pour la municipalité de Saint-Valé-

rien afin de changer les dimensions d'une aire d'affectation.

1. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le 11 juillet 2022 à compter de vingt heures, à la salle du conseil située au 181, route Centrale à Saint-Valérien. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement # 2022-346 ayant pour objet de changer les dimensions d'une aire d'affectation dans le plan d'urbanisme. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture et sur le site web de la municipalité. Le projet de règlement concerne le retrait du lot 5 243 545 de l'aire d'affectation « Résidentielle – Aménagement futur » pour l'inclure dans l'aire d'affectation « Publique et

communautaire », afin d'agrandir le cimetière.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN,  
CE 22<sup>e</sup> JOUR DE JUIN 2022.

-----  
*Marie-Paule Cimon*, directrice  
générale et greffière-trésorière



# PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur vous souhaite un bon été !

Le Jaseur reviendra à la rentrée. En attendant, vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur

sur le site de la municipalité en suivant ce lien:

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-lejaseur>